## L'ACCESSION DE LA TURQUIE À LA CIVILISATION INDUSTRIELLE

Facteurs Internes et Externes

Actes du Colloque d'Istanbul 2-4 décembre 1985

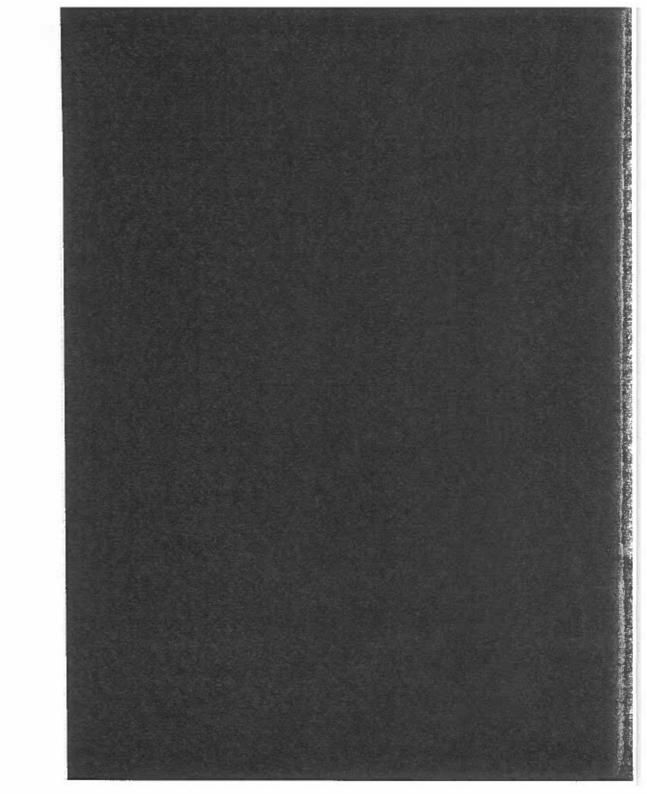
publiés par Jacques THOBIE et Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT

Ouvrage publié avec le concours et la participation de l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes d'Istanbul



### TABLE DES MATIÈRES

Jacques THOBIE, Préface	1
Mehmet GENÇ, Entreprises d'État et attitude politique dans l'industrie ottomane du XVIII <sup>e</sup> siècle	5
Nora ŞENİ, Finances ottomanes et figures levantines	13
François GEORGEON, Le problème de l'industrialisation de la Turquie au lendemain de la guerre Indépendance	25
Albert AVAKIAN, Atatürk et les paysans à l'aube de l'ère industrielle	39
Salgur KANÇAL, Les trois programmes de stabilisation et de réorganisation industrielles en Turquie depuis 1958	47
Daniel LALLEMANT, Les zones franches, levier du développement régional en Turquie	69
Ahmet INSEL et Iskender GÖKALP, Les effets des structures sociales dominantes sur les sonctionnement de la régulation économique. Une ébauche d'analyse comparée des cas turc et français	77
Michel M. BOZDEMİR, Vers une intégration militaro-économique en Turquie	101
Enver ÖZCAN, Processus d'industrialisation et politique économique de la Turquie d'aujourd'hui	127
Bernard HUGONNIER, L'ouverture sinancière de la Turquie	135
Hayri ÜLGEN, L'industrie turque face au Marché Commun	147
Jacques THOBIE, France et Turquie: les relations économiques entre un ancien et un nouveau pays industrialisé depuis 1945	155
Alain BOURGEY, Diversité des processus d'industrialisation dans l'Orient arabe	185
Michel CHATELUS, Revenus pétroliers et développement: Leçons de l'expérience du monde arabe	197
François RIVIER, Les difficultés d'adaptation du secteur industriel dans un processus d'ouverture économique: Les enseignements de l'infitah égyptienne	211
Table ronde du mercredi 4 décembre 1985	221



수 젊			

©Éditions Isis, Institut Français d'Etudes Anatoliennes (Istanbul), Association pour le Développement des Études Turques (Paris)

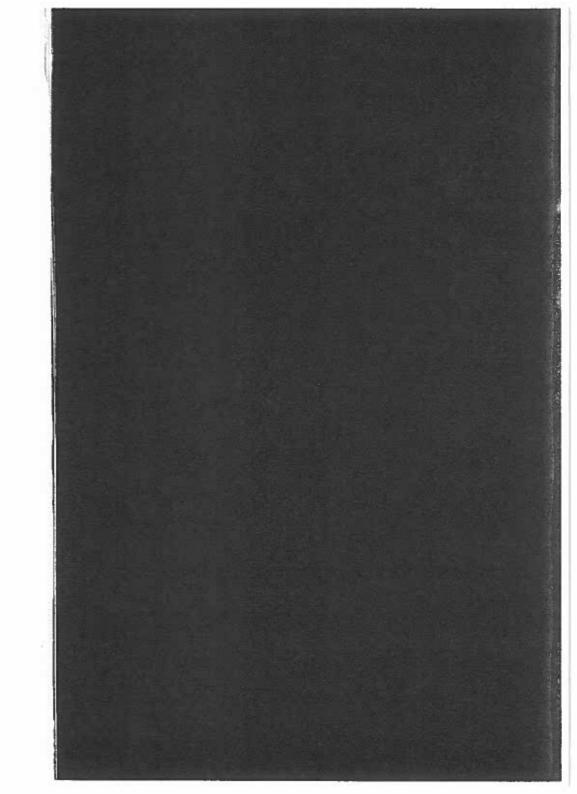
rremière impression: 1987

Publié par İSİS YAYIMCILIK LTD. Kuyumcu İrfan Sok. 22/2, Nişantaşı, İstanbul

ISBN 2-906-053-03-1

Dépôt légal: 2ème trimestre 1987

Imprimé en Turquie par Divit S.A. d'Imprimerie, Hayriye Cad., Çorlu Apt., Galatasaray, Istanbul Tel: 151 43 54



•D4	

### Mehmet GENÇ

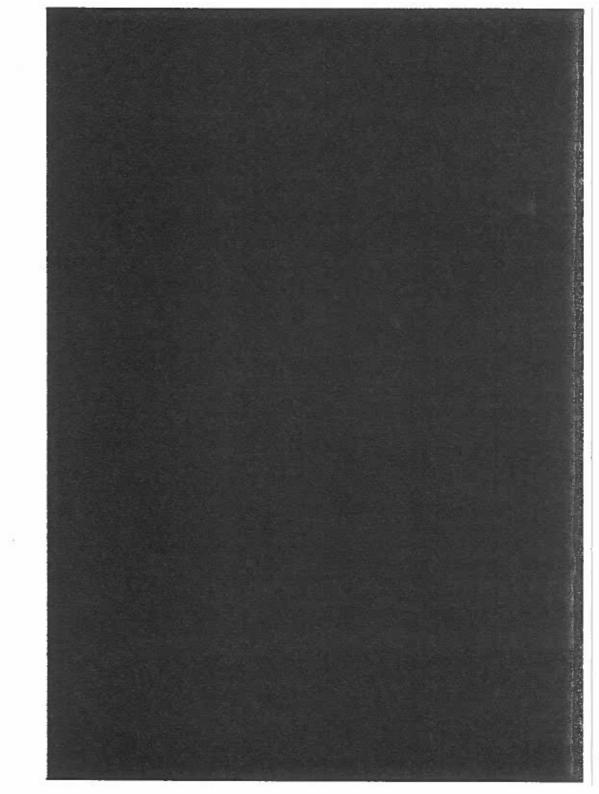
# ENTREPRISES D'ÉTAT ET ATTITUDE POLITIQUE DANS L'INDUSTRIE OTTOMANE AU XVIII° SIÈCLE

a l'industrie

Dans l'histoire de la Turquie, l'État a manifesté un intérêt accruset a multiplié ses interventions au cours des trois siècles qui s'étendent des débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Ces développements se succédent sur trois périodes principales: on constate que les interventions de l'État se sont, grosso modo, étendues dans la première moitié de chaque siècle depuis 1700. Les dernières de ces interventions ont eu lieu dans les années 1930 et elles seront l'objet de débats au cours de ce colloque. C'est avec la conviction que la mise en perspective historique sur la longue durée permet de mieux comprendre les expériences et les difficultés au travers desquelles s'est opérée la construction de notre pays, que je tenterai ici d'exposer brièvement les interventions de l'État au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les premières de ces interventions remontent aux années 1700. L'État ottoman sort alors vaincu d'une guerre qui a duré seize ans et s'est soldée par de lourdes pertes en hommes, en biens, en ressources et en territoires. Le commerce extérieur, désorganisé durant la guerre, reprend rapidement avec l'essor économique de l'Europe occidentale et le rétablissement de la paix en Turquie. Au cours de ces années, la part tenue par les productions textiles, tant du point de vue des importations que des exportations s'élève à 60-70% (bien que l'on dispose de beaucoup moins de données quantitatives en ce qui concerne le commerce avec l'Orient, il ne semble pas qu'il s'éloigne beaucoup du même modèle). La structure des importations, moins diversifiée que celle des exportations, était dominée par une seule production, le drap de laine, suivi de loin par les soieries, et ces deux articles représentaient 50% du total des importations.

Cette structure du commerce extérieur n'est pas alors un fait nouveau: elle est le résultat durable d'une évolution qui s'est progressivement réali-



ENTREPRISES D'ÉTAT ET ATTITUDE POLITIQUE

sée au cours des XVI° et XVII° siècles. Le fait nouveau dans les années 1700 réside dans l'effondrement des importations qu'a entraîné la guerre, de 1683 à 1700. Venise, principal fournisseur après la France de soieries de luxe et de tissus de laine, était dans le camp opposé, et les importations ottomanes de tissus de qualité furent interrompues. Les principaux acheteurs de ce genre d'articles appartenaient à la classe dirigeante et ils devaient consacrer une part accrue de leurs revenus aux dépenses militaires. Ces revenus s'accroissaient à un rythme beaucoup plus lent que celui de l'inflation par ces temps de trouble, et ils éprouvaient de sérieuses difficultés à satisfaire leurs besoins en produits de luxe.

Le malaise éprouvé par les militaires face aux difficultés qu'ils connaissaient désormais dans l'acquisition de ces biens d'importation se trouvait dans une certaine mesure augmenté par un facteur subjectif: ils voyaient fonctionner un système depuis longtemps en vigueur, destiné à éviter que les demandeurs de biens et de services locaux ne connaissent de telles difficultés. Il s'agit du système dit miri mubaya'a, que l'on peut traduire par "préemption par l'État": l'État, ou ceux qui agissaient en son nom, avaient généralement la possibilité d'acquérir directement des producteurs, et au coût de production, voire même à un prix inférieur, les biens et les services dont ils avaient besoin. Ce système représente un impôt en nature sur la production et il s'appuie sur une politique économique qui donne à la constitution de réserves la priorité sur l'exportation. Ainsi, quand se faisaient sentir des difficultés à se procurer certains produits locaux, bruts ou manufacturés, on n'hésitait pas à promulguer des interdictions à l'exportation de ces produits, voire même à leur circulation interne. Ce système, et la politique de provision sur laquelle il s'appuie, avaient pour résultat que l'État ottoman intervenait uniquement dans le domaine des exportations: en ce qui concerne les importations, en dehors de mesures destinées à les faciliter, l'État les a toujours envisagées sous l'angle de la fiscalité, et, rarement, comme moyen d'action diplomatique.

Du point de vue des possibilités d'un développement du capitalisme, un tel système présentait des mécanismes extrêmement dangereux. Pourtant, le principe de politique économique sur lequel il s'appuyait constituait en même temps l'un des principaux facteurs qui devaient conduire à la création d'une industrie destinée à se substituer aux importations: ceci n'est pas le moindre des paradoxes de l'histoire économique ottomane, et mérite à ce titre de retenir notre attention.

"Il faut nous dispenser du drap importé du pays des infidèles"... C'est insi que les documents expriment l'idée qui préside à la fondation à Istanbul, au cours des dix premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une manufacture de produits lainiers à l'initiative de l'État: celui-ci apporte un capita d'investissement puisé sur les fonds du Trésor, d'une valeur de 50 000 piastres soit 150 000 livres Tournoi: elle était équipée de machines et d'outils importés de Pologne; sa mise sur pied était confiée à des maîtres artisans locaux et étrangers. Bien que cette dépense ne fût pas réalisée comme un investissement direct par l'État, on peut la considérer comme une sorte de crédit à long terme et sans intérêt, consenti à l'entrepreneur qui accepterait de faire fonctionner l'entreprise. Cet entrepreneur bénéficiait également, de par le système de préemption par l'État, de facilités importantes pour l'achat à bon marché de la laine qui constituait sa principale matière première. Si on ajoute les protections administratives et les exemptions fiscales accordées aux maîtres et aux artisans, on aura fait le tour de cette protection garantie par l'État.

Telle fut la première initiative de l'État; une seconde la suivit immédiatement, dans les années 1720: il s'agit de la manufacture de tissage de la soie, fondée cette fois entièrement en tant qu'entreprise d'État. Elle constitue, pour autant que nous le sachions, la première entreprise d'État fondée en Turquie; elle a continué pendant longtemps à produire, pour le corps des militaires comme pour le marché.

Autre entreprise destinée à concurrencer les importations par une production locale, la fonderie ouverte en 1709 dans les bâtiments de l'arsenal d'Istanbul et destinée à la production des ancres de navires.

La manufacture de tissage fondée la même année dans l'arsenal était destinée à la fabrication de la toile à voile. Enfin, toujours parmi les entreprises fondées à l'initiative de l'État et avec l'apport de son capital, citons la manufacture de papier, fondée en 1744-1745, à Yalova, avec du matériel et des maîtres artisans venant de Pologne.

À côté de ce type d'entreprises sont ouverts de nombreux ateliers qui, tout en étant fondés à l'initiative de l'État ou avec du capital fourni par lui, sont confiés ou loués à des artisans sous certaines conditions: parmi ces entreprises, il faut mentionner la manufacture de porcelaine, fondée en 1718 à Istanbul, ainsi que les deux grandes manufactures de tissus imprimés et la teinturerie, fondées autour de 1720. Avec l'évocation des manufactures de soieries et de brocards, on a résumé les principales fondations d'entreprises dont la production était destinée à concurrencer l'importation des produits essentiels.

De toutes ces fondations, celles de drap de laine et de papier ne tardèrent pas à fermer. Celles destinées à la production des soieries, des voiles, des ancres, des tissus imprimés connurent une existence plus longue, et nombre d'entre elles fonctionnèrent longtemps avec succès, en particulier

les ateliers de tissage de la soie et de tissus de coton imprimé.

On peut chercher à détermine les raisons du succès ou de l'échec relatifs des unes et des autres en distinguant celles qui étaient directement administrées par l'État et celles qui étaient confiées à titre privé à des artisans déjà en activité: en général c'est ce deuxième type qui semble réussir davantage, mais les données dont on dispose ne permettent pas d'arriver à des certitudes. On constate de manière empirique que les entreprises qui connaissent le succès sont celles qui réunissent trois conditions: une expérience et un savoir-faire relativement élevés, résultat de l'accumulation antérieure de connaissances techniques, la possibilité de se procurer la matière première à bon prix, enfin une demande suffisante. Dans les cas où ces trois facteurs ne sont pas présents ensemble, en l'absence de protection, les entreprises ne semblent pas avoir connu le succès.

En ce qui concerne les produits lainiers, cette industrie a atteint en Europe occidentale l'apogée d'un développement qui dure alors depuis 2 à 300 ans: après la stagnation du XVII<sup>e</sup> siècle, elle a commencé, à partir des premières années du XVIII<sup>e</sup>, à écouler sur le marché turc des produits dont le prix baissait au fur et à mesure que leur volume augmentait. C'est dans ce contexte que se situent les efforts pour trouver une substitution aux importations: ils durèrent 20 à 25 ans. Deux facteurs jouent un rôle important pour expliquer leur insuccès: le faible niveau des connaissances techniques et l'inexistence d'une matière première de qualité. La même faiblesse des connaissances se retrouve dans le cas de l'industrie du papier.

Face à une forte compétition internationale, une manufacture nouvellement fondée dans une branche d'industrie faisant appel à des connaissances et une technologie complexes a besoin, pour pouvoir vivre et se développer, d'une protection vigoureuse. Pourtant, la vision ottomane du monde économique ne comporte aucun élément qui se rattache à une politique mercantiliste de protection telle qu'on l'observe en Europe à cette époque: de la même façon, de par la nature même du système ottoman, on ne trouve pas dans la société elle-même le groupe d'intérêt mercantile qui aurait été susceptible de rendre influente une telle vision. Au contraire, la priorité donnée aux considérations fiscales et la politique de constitution de réserves allaient dans une direction opposée à l'idée même du protectionnisme. Ces principes fondamentaux de la vision ottomane du monde économique n'ont pas changé pendant des siècles, au point que l'idée même d'une politique de protection augmentant les prix des produits d'importation est absente jusqu'au dernier quart du XIXe siècle, au moment où l'Empire Ottoman est sur le point de disparaître.

Pourtant, ce serait une erreur de croire que cette vision ottomane du

### ENTREPRISES D'ÉTAT ET ATTITUDE POLITIQUE

monde économique, à laquelle était étrangère, voire contraire, l'idée o protectionnisme? n'a laissé place à aucune forme de protection. Nous savons qu'étaient appliquées différentes formes de protection: protection administrative, exemptions d'impôts ou octroi de crédits.

De plus, ce que nous avons considéré comme les principes de base de la politique économique ottomane, la priorité donnée à la constitution de réserves et aux considérations fiscales, a pu fonctionner dans certains cas comme un instrument de protection indirecte aux conséquences très importantes. On en trouve des exemples parmi les entreprises que nous avons considérées comme des succès, et dans d'autres cas également. Elle est clairement illustrée pour ce qui touche à la matière première d'origine locale. L'un des principaux problèmes que connaissait l'industrie locale dans l'Empire Ottoman, problème de plus en plus important depuis les XVI°-XVII° siècles, était constitué par les retraits de matière première effectués par les acheteurs d'Europe occidentale, qui disposaient de moyens financiers importants et d'une organisation efficace. C'était là un fait qui était devenu permanent, et il comptait parmi les causes de l'application érigée en principe de la politique de constitution de réserves. Dans ce cadre désormais structurel, on constate à partir des débuts du XVIIIe siècle une augmentation rapide des exportations, correspondant au décollage de l'expansion européenne. Les droits de douane avaient été fixés jusque là à 3%. L'État, pour répondre tant aux nécessités de sa politique de réserves qu'à ses besoins fiscaux, augmenta considérablement les droits de douane sur les produits les plus demandés à l'exportation, les fixant à des taux allant de 10 à 50%. En tête de ces produits, on trouve des matières premières et semi travaillées en forte demande sur les marchés extérieurs, tels le coton en laine, le coton filé, le cuir, et l'huile d'olive.

La demande extérieure en matières premières locales croissait avec rapidité. Or, c'était en utilisant les mêmes matières premières que l'industrie locale enregistrait dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle une augmentation non seulement de sa production, mais également de ses exportations. Le relèvement des droits de douane permettait d'assurer un approvisionnement en matière première à des prix relativement peu élevés. Un exemple caractéristique du rôle de ces mesures est fourni par l'industrie du savon.

Le terrible hiver de 1709 avait détruit les oliviers des pays de la Méditerranée occidentale et, en premier lieu, de la France, premier client de la Turquie. La demande en huile d'olive s'éleva alors dans des proportions considérables. La Crète, principal centre de manufacture du savon vit alors tomber à 3 le nombre de ses savonneries, incapables de résister à la pression des acheteurs étrangers d'huile. À partir des années 1715-1720,

la taxe d'exportation sur l'huile d'olive fut relevée à 20-30%; très vite, les savonneries se relevèrent pour atteindre le nombre de 20 en 1725. Elles continuèrent à se multiplier jusqu'au dernier quart du siècle et parvinrent non seulement à répondre à la demande de l'Empire, mais également à exporter. Le dynamisme que l'industrie du savon avait ainsi gagné durant la première moitié du XVIIIe siècle lui permit de survivre et même d'exporter jusque dans le troisième quart du XIXe, alors même que les industries locales de Turquie connaissaient un déclin généralisé.

Ce type de protection indirecte n'a pu être efficace que dans les branches d'industrie faisant appel à une matière première en forte demande sur les marchés extérieurs. En dehors de ces cas, l'existence d'une large protection administrative et d'un appui de l'État comprenant l'octroi de crédits à long terme, ne pouvait suffire, en l'absence d'une véritable politique protectionniste, à garantir le succès des initiatives industrielles: l'exemple de l'industrie du papier et de la laine l'illustre bien. De ce point de vue, on peut dire que la première tentative d'industrialisation en Turquie, qui se donnait de toute façon des objectifs modestes, n'a pas atteint complètement son but.

On peut toutefois dire que cette campagne, si elle n'a pas engendré de changement notoire dans la structure économique existante, a été couronnée de succès dans la mesure même où elle constituait, face aux changements économiques, la réponse du système ottoman classique, cohérente avec lui: c'est probablement cette cohérence qui rend compte du succès relatif des branches traditionnelles où l'État a investi ou qu'il a protégéesla soie, le coton, le tissu imprimé, la production de métaux etc...

À cette période d'investissements d'État et d'expansion du secteur industriel durant la première moitié du XVIII° siècle succède, dès les premières années de la seconde moitié du siècle, une période de stagnation et de déclin généralisés. Si l'on fait exception de l'accroissement des importations et de l'exportation de certains produits agricoles, cette stagnation semble avoir touché l'ensemble de l'économie. En ce qui concerne l'industrie, on peut résumer de la façon suivante les principaux facteurs qui semblent avoir joué un rôle dans son déclin.

Le secteur industriel a commencé à perdre dans ces années la protection indirecte que nous avons évoquée: les droits de douane à l'exportation des matières premières dont on a vu l'augmentation durant la première moitié du siècle perdent leur importance relative à partir de 1750-60, de manière inversement proportionnelle à la hausse des prix. Les agents les plus actifs dans le commerce extérieur ottoman n'étaient pas des gens du cru, mais des Occidentaux. La flotte commerciale ottomane n'avait pas,

pour différentes raisons, la capacité de répondre aux exigences du développement de l'économie. Les Occidentaux qui venaient pour se livrer au commerce extérieur commencèrent, grâce aux possibilités de transport maritime dont ils disposaient, à pénétrer le commerce intérieur. Comme il était difficile de distinguer des exportations le commerce intérieur qui s'effectuait à bord de navires étrangers, les possibilités d'échapper au paiement des taxes sur les exportations s'accrurent. Cette situation supprimait de facto la protection relative dont bénéficiait l'industrie locale; à partir des années 1760, dans un effort pour faire obstacle à la contrebande, les droits d'exportation furent généralisés progressivement au commerce intérieur, supprimant ainsi de jure cette protection.

ENTREPRISES D'ÉTAT ET ATTITUDE POLITIQUE

Ces années où commence la stagnation coïncident avec les changements économiques en Europe occidentale et avec l'accélération de l'accumulation qui devaient conduire à la révolution industrielle. C'est là un facteur qui aggrave la suppression de la protection, et qui est propre à éclairer ce déclin. La révolution industrielle est alors loin d'avoir déployé tous les effets qu'elle aura au XIXe siècle. Pourtant, non seulement elle a déjà commencé à fermer aux produits locaux les marchés extérieurs, mais sur le marché intérieur, en particulier dans certaines branches de l'industrie métallurgique et textile, elle exerce du point de vue du prix et de la qualité une concurrence que l'on ne peut sous-estimer.

Pourtant, l'effet essentiel des développements qui allaient conduire en Europe occidentale à la révolution industrielle s'exerce à cette époque sur le terrain militaire plus que sur celui de l'économie. Face à des adversaires qui augmentaient leur force en tirant profit des possibilités technologiques et économiques croissantes existant en Europe, l'État ottoman s'est trouvé, à partir des années 60 du XVIIIe siècle, dans l'obligation de se livrer à des guerres de défense de plus en plus importantes et qui se soldaient par de lourdes défaites. Par ses effets complexes et indirects, c'est là un facteur qui, en prolongeant la stagnation, lui a donné un caractère de crise.

La guerre entraînait pour l'industrie locale une double réduction du marché: par la chute de la demande aux industries civiles et par la réduction du territoire. En même temps, elle faisait porter à l'industrie le poids de demandes militaires croissantes en biens et en services. Si l'on se réfère à ce qui s'est passé en Europe occidentale, cette charge nouvelle qui pèse sur l'industrie locale peut ne pas avoir d'autre conséquence qu'un changement structurel en faveur des industries produisant pour la guerre, ou un transfert de ressources, quand elle prend la forme d'une augmentation de la demande dans le cadre des prix du marché. On peut même considérer qu'elle peut ainsi avoir une influence positive.

Dans le cas de l'Empire Ottoman, la politique de constitution de réserves et de préemption par l'État des produits dont il avait de plus en plus besoin, tels les textiles, le cuir, les soieries, le bois de construction, le fer, et ceci à un prix bien inférieur à celui du marché, voire même parfois inférieur au prix de revient de la marchandise, la réquisition de ces biens à titre d'impôt sur la production, commencèrent à rendre la vie difficile aux entreprises, en particulier aux plus développées. C'étaient déjà ces dernières qui étaient le plus touchées par la double réduction du marché évoquée tout à l'heure, et l'ensemble de ces facteurs rend compte de la stagnation industrielle qu'on observe à partir des années 1770.

À côté de cette influence multiforme de la guerre sur l'industrie, signalons ici un autre facteur indirect, qui a eu des résulats importants sur l'ensemble de l'économie, mais qui a particulièrement nui à l'industrie. Il est facile à comprendre. L'État, pressé par ses besoins de défense, commença à mettre la main sur les héritages des particuliers, ce dont il ne s'était jamais mêlé jusque là. Ces interventions se multiplient de façon claire dans les années 1770-1810 et portent sur les biens des membres du corps des militaires, mais également sur les biens légués par les particuliers, artisans et commerçants. Quand il ne les confisque pas totalement, l'État les soumet à un impôt de succession variant entre 40 et 70%. C'est là une pratique qui a pour effet le désinvestissement et qui apparaît à la fois comme une cause et comme une manifestation de la stagnation et de la crise.

Dans le contexte de crise dont on a vu les facteurs directs et indirects, on comprend aisément que l'intervention de l'État se traduise désormais par ce type de désinvestissement. Deuxième paradoxe de l'histoire économique ottomane: l'entrée de la Turquie dans une deuxième phase d'industrialisation a commencé avec les investissements militaires qui ont été effectués autour de 1800 à partir de ce processus de désinvestissement. Cette deuxième phase s'achève avec une autre guerre de défense, celle de Crimée, mais c'est là un autre sujet de recherche.

M.G.

### FINANCES OFFICM ET FIGURES LEVAT

À lire ce titre on pourrait croire à cas toire financière de l'Empire octomes et de présent, texte n'a aucune vocarion 1 autosoit aux ouvrages desormais dans que de G'est plutôt une curibsité conterpaset l'essent de jardin, qui inspire ce travail. Set lighte land le tissu familial en trainide de fare et se del par la intime, de la vie des financiers ofteniens

Lorsqu'on ouvre un annuaire destante la rubrique banque, on est frappe ..... banquiers dits de Galata - d'y trouver nance chrétienne, europétane cu passe les voyageurs du XIX siècle Or a ma surtout au XIX, est une affaire de famille, es bien l'identité levantine est tributage des a tions matrimoniales qui favorisent les pérples l'autre, les voyages d'une religion, d'une ou formations, grace auxquelles une famille peur luis en restant sur place", ont bien evidenment pour protections consulaires et de beneficier d'avant dés à une puissance étrangère plutht qu' l'une parte étaient levantins, auraient donc des urus par autour d'un axe double; un premier, à comp

- 1. C. Morawitz, Le fissaci de la Tarjus Paris 1885.
- 2. A. du Velay, Historie del france de la lance de la
- 3. Osman Bey, La Anglania Sina (Maries II)

50.40		
		÷.